

## PARTAGEONS DEMAIN

### Ne pas oublier de participer à l'enquête publique du PLU

Villebon révisé son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document modèlera la commune dans les années à venir et définira ce qu'il sera possible de faire ou de ne pas faire en matière d'aménagement.

Après plusieurs mois de travail et de concertation, lors du Conseil Municipal du 25 juin une nouvelle version du PLU a été présentée. Globalement nous y avons noté des évolutions notables que nous avons défendues à maintes reprises (effort sur les logements sociaux et la mixité sociale, limitation de la densification de l'habitat, sauvegarde du patrimoine bâti, etc). Seulement il reste des zones d'inquiétudes, en particulier concernant le secteur dit de la DGA, qui est central dans notre commune et dont l'aménagement peut avoir un impact notable sur le visage de Villebon. Le PLU présenté prévoit peu de contraintes pour cette zone (seulement de vagues souhaits) ce qui revient à repousser les décisions de l'aménagement de ce quartier à un débat ultérieur lorsqu'un projet sera présenté par un promoteur ce qui peut sembler un contre sens : c'est à la collectivité de définir les règles du jeu et aux opérateurs de s'y adapter. Nous voyons là un risque majeur de voir s'implanter un nouveau quartier qui défigurera notre ville dans une logique de quantité de logements uniquement.

Entre le 15 octobre et le 19 novembre a lieu l'enquête publique permettant à tous les habitants de donner leur avis sur ce nouveau PLU. Nous ne pouvons donc que vous inciter à participer à cette dernière car c'est notre avenir commun qui est en jeu.

Pour mémoire, nos positions pour la DGA :

- sauvegarder les bâtiments présentant un intérêt patrimonial,
- protéger un maximum d'arbres,

- créer un vrai centre-ville avec des lieux de vie collective (restaurant, bar avec terrasse, maison des associations, commerces, ...),
- revoir le plan de circulation pour laisser une vraie place aux piétons et mobilités actives.

#### DES CHANTIERS EN DIFFICULTÉ / DES PROJETS À LA GESTION HASARDEUSE

Une vraie inquiétude se répand parmi les Villebonnais sur la capacité de la majorité à faire avancer les projets de construction sur notre ville. En effet, certains projets dans Villebon auraient pu être déjà bien entamés, s'ils avaient été gérés autrement :

- La construction d'un établissement médico-social pour la fondation OVE, afin d'accueillir et de loger des personnes en situation de handicap par exemple. Ce projet aurait pu être déjà quasiment terminé, et des personnes auraient déjà pu être logées si la ville avait proposé d'emblée un terrain réellement utilisable, au lieu d'en viser un sur lequel se trouve en fait une zone humide, au motif que la réglementation autorisait la construction d'équipements urbain dans cette zone. Résultat : les travaux vont seulement commencer à l'automne 2024, soit 4 ans plus tard !
- La construction d'une crèche de 62 berceaux, venant en remplacement des deux crèches l'une de 25 déjà fermée et l'autre de 30. Le choix de raser la maison remarquable située entre la rue de Palaiseau et la rue Vanderbilt pour la crèche a été exécuté dès le début du projet. Aujourd'hui, le projet initialement choisi étant hors budget, on recommence toute la consultation ! Au final, espérons que les habitants de la ville n'auront pas besoin de crèche trop vite, car la mairie ne suit pas le rythme !

- La construction de 14 logements sociaux rue Vanderbilt, sur une ancienne réserve à sel : depuis plus de 4 ans, le chantier est au point mort, et son parking souterrain s'est transformé en une véritable piscine, du fait des infiltrations d'eau en provenance de la nappe phréatique. L'entreprise en charge a mis la clef sous la porte, et aucune ne veut reprendre ce chantier mal engagé. Que fait la mairie pour aider le bailleur social en difficulté face à cette situation ?
- Les reports successifs depuis plusieurs années des phases de l'agenda Agenda d'Accessibilité Programmée, soit la mise aux normes des bâtiments publics pour l'accès des personnes en situation d'handicap. Quand la municipalité prendra-t-elle ce sujet à bras le corps ?

Par ailleurs, la majorité a aussi fait certains choix coûteux :

- Le terrain de foot hybride (1 million €), qui nécessite un scalpage tous les 3 ans, c'est-à-dire une réfection complète de la pelouse. Cela nécessite des moyens humains et matériels conséquents.
- Le bout de jardin derrière un nouvel immeuble rue de Palaiseau, tout petit, mais qui a tout de même coûté 150k€ aux Villebonnais. Ce lieu ne nous semble pas du tout attractif, par sa situation entre deux immeubles ! Quelle utilité pour les villebonnais ?

Venez à notre rencontre tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois au 24 rue des Casseaux de 10h30 à 12 h.

Le 10 Octobre 2024,